

A destination des commerçants et artisans des territoires de la CCPAL et de COTELUB.

La Tour d'Aigues, le 15 juin 2021

OBJET : Appel à manifestation d'intérêt concernant le dispositif « Eco-défis des commerçants et artisans »

Mesdames, messieurs,

La Communauté Territoriale Sud Luberon (COTELUB) et la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL) poursuivent leur accompagnement auprès des entreprises du territoire et souhaitent sensibiliser tout un chacun aux enjeux du développement durable et de la transition écologique.

C'est pourquoi, la CCPAL, COTELUB, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (CMAR-PACA) et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse (CCI 84) proposent aux artisans et commerçants du territoire de les accompagner dans la mise en place d'actions concrètes pour réduire l'impact de leur activité sur l'environnement à travers le dispositif « Eco-défis des commerçants et artisans ».

Il s'agit d'une opération régionale destinée à dynamiser l'économie de proximité sous l'angle de développement durable, portée par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'ADEME et déclinée par les Chambres consulaires.

Un dépliant de présentation de l'opération joint à ce courrier récapitule les différents thèmes proposés avec les défis à réaliser dans votre entreprise. Vous en relevez déjà certainement plusieurs que vous avez désormais l'opportunité de valoriser auprès de votre clientèle, tout en vous encourageant à aller plus loin par la réalisation de nouveaux défis.

Parmi les 37 Eco-défis proposés, la CCPAL et COTELUB ont décidé de mettre l'accent sur 5 actions prioritaires, en lien avec les enjeux de leur Plan Climat respectif : les sacs destinés à la clientèle, le tri sélectif, l'emballage des produits, l'éclairage et les éco-produits ou éco-services. Relever ces défis vous rapportera donc plus de points. A vous de décider !



PLAN CLIMAT

En vous engageant dans cette démarche, vous pourriez ainsi bénéficier :

- D'un accompagnement personnalisé par les agents des Chambres consulaires, pour la réalisation d'actions concrètes en faveur de l'environnement ;
- D'un label environnemental qui permet de valoriser votre image auprès des consommateurs ;
- D'une notoriété renforcée auprès des acteurs locaux, notamment par une communication des partenaires mettant en avant les artisans et commerçants engagés dans l'opération ;
- D'outils de communication gratuits pour communiquer auprès de vos clients (vitrophane, affiches, etc.), les fidéliser et capter une nouvelle clientèle.

Pour vous inscrire, vous pouvez renvoyer le coupon-réponse (dépliant de l'opération ci-joint) en cochant vos défis à relever, à retourner par mail.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter :

Clara LEONARD (CMAR-PACA) au 06 40 84 01 44 ou par mail : c.leonard@cmar-paca.fr

Isabelle CALZIA (CCI 84) au 04 90 14 87 51 ou par mail : icalzia@vaucluse.cci.fr

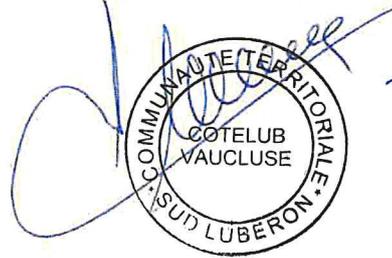
Comptant sur votre participation et votre volonté de relever les Eco-défis, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées,

Le Président de la CCPAL,
Gilles RIPERT



Le Président de la délégation
de la CMAR-DT 84
Thierry AUBERT

Le Président de COTELUB,
Robert TCHOBDRENOVITCH



Le Président de la CCI 84,
Bernard VERGIER